



Périgueux, le 13 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Adoption du PLFSSR2023 par le Sénat : les prochains jours seront cruciaux pour l'avenir de la réforme des retraites.

Après plus de 100 heures, 10 jours d'examen ponctués de procédures parlementaires et constitutionnelles pour restreindre les débats, le Sénat a adopté le projet de réforme des retraites par 195 voix pour, 112 contre et 37 abstentions.

« Alors que certains pensaient que l'examen de la réforme serait une formalité, les sénateurs des groupes de gauche ont mené le combat jusqu'au bout pour dénoncer cette réforme rétrograde et défendre des propositions alternatives (égalité salariale, taxation du capital...). »

Face à l'opposition de 90 % des actifs et après sept jours de mobilisation, la majorité sénatoriale s'est fracturée et n'a pas fait le plein de voix à droite et au centre. Cette fébrilité était également palpable du côté du gouvernement qui n'a pas hésité, dès l'examen de l'article 7, à user de tous les ressorts constitutionnels pour bâillonner l'opposition sénatoriale. Le Président et le gouvernement Borne affiche ainsi un profond mépris envers les salarié-e-s, les syndicats qu'il ne daigne pas recevoir et le Parlement en jouant le jeu dangereux de son affaiblissement.

Les prochains jours seront cruciaux pour l'avenir du texte, avec le passage en commission mixte paritaire mercredi 15 et le retour du texte au Sénat puis à l'Assemblée nationale jeudi 16 mars. *« Nous mènerons le combat jusqu'au retrait »* prévient la sénatrice Marie-Claude Varaillas qui alerte sur les risques de fracture de la cohésion sociale si le Gouvernement s'entête à passer en force.

« Alors que la mobilisation se poursuit dans la rue et que plane l'ombre d'un 49.3 à l'Assemblée, le Gouvernement serait bien inspiré de retirer son texte brutal et trouver une sortie démocratique à la crise par l'usage du référendum, en demandant aux citoyens s'ils sont pour ou contre le recul de 62 à 64 ans. »